

## Procès-verbal du conseil d'école du 4 juin 2018

**L'équipe enseignante :** Mme Lamarque Martine (CP/CE1, directrice de Corronsac), Mme Le Meur (PS - directrice de Montbrun-Lauragais), Mme Savatier (MS), Mme Bourbon-Maurel (remplaçante GS/CP), Mme Auriol (CM2), Mme Julia (CE1/CE2), Mme Chust (CE2/CM1).

Mme Roquefort (GS/CP), absente, excusée.

**La municipalité de Corronsac :** M. Lamontagne (adjoint de Corronsac), M. Chapeaublanc (adjoint de Corronsac) et Mme Pugeault (Commission des affaires scolaires de Corronsac).

Mme Subiela (Maire de Corronsac), absente, excusée

**La municipalité de Montbrun-Lauragais :** Mme Monnier-Haouy et Mr Rouget (délégués aux affaires scolaires)

Mr Bolet (maire de Montbrun-Lauragais), absent, excusé.

**Les représentants des parents au Conseil des écoles :** Mme Monmarson, Mme Duborper, Mme Gonzalez, Mme Barthe, Mme Peron Bodin, Mme Laffont, Mme Haouchine, Mme Giry.

Mme Jouannot, Mme Noirot absentes, excusées

**Madame l'inspectrice de l'éducation Nationale de la circonscription de Villefranche de Lauragais :** Mme Mailho, absente, excusée.

Invitées : Mme H. Vergnault, Soleval, agent de la qualité de l'air intérieur et Mme Rigolage, agent de la commune de Corronsac, Mme Villemur, conseillère municipale d'Espanès.

### 1. Qualité de l'air

Obligation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 de prendre en compte la qualité de l'air dans les écoles. On commence par les écoles primaires et les crèches. L'air intérieur est deux à cinq fois plus pollué que l'air extérieur.

Un auto diagnostic à partir de grilles d'évaluation va être mis en place afin de rechercher les sources potentielles de polluants et mettre en place un plan d'actions. Les deux communes prennent en compte cet aspect.

Un changement du système de ventilation doit être effectué à Montbrun-Lauragais et à Corronsac une maintenance doit être programmée. Les produits d'entretien vont également être étudiés.

L'aération des locaux est très importante. Site recommandé : <http://cartable-sain-durable.fr/>

Les communes doivent tenir à disposition du Préfet le plan d'actions.

Travaux dans les semaines à venir, pour réparer la centrale de ventilation de Montbrun-Lauragais.

### 2. Prévisions d'effectifs

Année scolaire	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2018/2019	19	20	20	17	21	22	17	17

Total : soit 59 élèves en maternelle et 94 élèves en élémentaire soit 153 au total (l'effectif actuel est de 160 élèves).

Les enfants de la commune d'Espanès peuvent suivre leur scolarité au sein du R.P.I.

Il est à noter que, pour les élèves de cette commune, le bus entre Montbrun-Lauragais et Corronsac est actuellement à la charge des familles.

### 3. Rythmes scolaires pour l'année prochaine.

Pas de changement à noter.

**4. Projets menés ou à venir ; réponse à la question sur l'éventualité de prévoir des classes de découverte.**

Les projets de l'école de Montbrun-Lauragais :

Sorties les 15 mai 2018 (classe de MS) et 17 mai 2018 (classe de GS-CP) : Les élèves sont allés au Quai des savoirs à Toulouse. Ils ont participé à des ateliers scientifiques sur le thème de la lumière et du sommeil. Le 17 mai les PS sont allés à la Ferme des Cinquante à Ramonville-saint-Agne. Ces trois sorties ont été financées par l'Association « Autour de l'école ». Les enseignantes remercient l'association.

Projet « Le prix des Incorruptibles » : Chaque classe lit cinq albums et un débat est mené en classe. Les élèves expriment leur avis sur chaque album et votent pour leur album préféré. Les élèves ont voté à l'aide de l'urne prêtée par la mairie. Cela participe à l'éducation à la citoyenneté.

Projet : les élevages

Cette année, les élèves peuvent observer en classe le cycle de vie de la coccinelle, du vers à soie, du phasme scorpion et des escargots. Ce projet donne lieu à des dessins d'observation (légendés pour les plus grands) et à un apprentissage d'un vocabulaire spécifique.

Les projets de l'école de Corronsac :

Sortie le 24 mai 2018 : les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 sont allées au parc australien toute la journée. Ils ont visité le parc et ont fabriqué un didgeridoo qu'ils ont pu rapporter. Les maîtresses remercient l'Association « Autour de l'école » qui a financé les entrées au parc.

Projet de danse africaine : les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 poursuivent leur projet à l'aide d'un intervenant (Clément Assemian). Les élèves apprennent des chants et des danses qu'ils présenteront lors du spectacle de fin d'année.

Le jeudi 28 juin, une conteuse (Brigitte Mondini) proposera un spectacle à la classe des CE1/CE2 dans la salle des fêtes de Corronsac. Elle leur racontera des contes du monde et sera accompagnée d'un accordéon et à la fin du spectacle, elle leur apprendra une danse traditionnelle.

Projet vélo pour la classe de CP/CE1 : tous les vendredis, les élèves font du vélo dans la cour de l'école. Ils sont accompagnés de parents agréés. Une sortie est prévue le 26 juin 2018 à la Ferme des Cinquante à Ramonville. Des ateliers seront proposés tout au long de la journée. Les élèves seront déposés et ramenés par un bus. Il y aura éventuellement une partie en vélo le long du canal.

Sortie le jeudi 3 mai 2018 à Bessières pour les CM2 : visite du Centre ECONOTRE (incinérateur et centre de tri). Les élèves voient ce que deviennent les déchets.

Sortie le jeudi 3 mai 2018 à la forêt de Buzet-sur-Tarn pour les CE2/CM1. Les élèves, accompagnés d'adultes, ont exploré la forêt et les espèces à l'aide d'un carnet de terrain. Les deux classes se sont rejointes pour pique-niquer dans la forêt et ont poursuivi par une visite de l'église de Buzet-sur-Tarn.

Sortie vendredi 15 juin à Montauban (classes de CE2/CM1 et CM2) : les élèves visiteront la ville de Montauban au travers d'un rallye piéton organisé par l'office du tourisme et ils découvriront le jardin des plantes du Muséum, à l'aide d'un carnet mis à disposition par le Muséum.

Sortie jeudi 21 juin à Toulouse (classes de CE2/CM1 et CM2) : Les élèves visiteront le Musée G. Labit à l'aide d'un parcours de l'Egypte ancienne et iront faire un atelier sur la Renaissance au musée des Augustins.  
Sortie le vendredi 22 juin à Diagona : la classe de CM2 assistera à un spectacle sur les énergies et il s'en suivra une remise de diplômes dans le cadre du défi « Ecoles à énergie positive ».

### **Vendredi 22 juin : fête de l'école à Corronsac.**

Sortie au collège le 26 juin 2018 : cross et visite du collège. Les parents des CM2 doivent amener leurs enfants au collège pour 8h30 et les récupérer à 17h. Le budget de la coopérative scolaire ne permet pas de payer un bus sur ces créneaux horaires.

Spectacle des classes de CE2/CM1 et CM2 le 28 juin à 19h à la salle des fêtes de Corronsac : les élèves de ces deux classes participent à un projet de chants et de percussions corporelles autour des musiques du monde. Une intervenante agréée et rémunérée par la coopérative scolaire (Mélanie Magnin) aide les élèves à apprendre à chanter ces différentes musiques.

Sortie le vendredi 29 juin à Carcassonne des classes de CE2/CM1 et de CM2. Les élèves visiteront le château comtal de la Cité de Carcassonne et bénéficieront d'un atelier sur la chevalerie.  
Les enseignantes remercient « l'Association autour de l'école » qui finance l'atelier des deux classes et participe également au budget « bus ».

### **Lundi 2 juillet (toutes les classes) : goûter zéro déchet organisé à l'école**

Le Sicoval remettra un diplôme par classe afin de féliciter les élèves d'avoir réduit les déchets sur les semaines de collecte dans le cadre du projet « zéro déchet ».

Collecte et recyclage d'emballages à Corronsac :

Plus de sept kilos d'emballages récupérés ont été envoyés à Terracycle. Cet envoi a permis de recevoir un chèque de 50 euros pour la coopérative scolaire. Ce chèque sera utilisé pour l'achat de jeux pour la cour de récréation.

Inscription à un nouveau programme de recyclage : les emballages de pain au lait et pain de mie sont aussi récoltés. Des poubelles de recyclage des déchets seront à prévoir pour jeter les emballages lors du goûter. L'équipe enseignante ne souhaite pas mettre en place de classes découvertes pour le moment.

## **5. PEDT**

### **Mairie de Corronsac.**

Le PEDT est un contrat sur trois ans (de 2015 à 2018 ). Un travail d'évaluation du PEDT a été demandé.

Les 4 objectifs du PEDT sont :

- assurer la complémentarité et la cohérence avec le projet d'école (règles de vie, gestion des émotions),
- consolider les liens sociaux entre les deux communes,
- renforcer la participation des foyers ruraux,
- l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté.

La répartition des activités sur les différentes classes a été très bien faite. Au niveau de la mixité, il y avait un peu plus de filles au début du PEDT, et cela ça s'est équilibré. Différentes activités ont été proposées grâce aux associations. Elles concernaient le sport, l'environnement, l'art...

Un questionnaire d'évaluation a été proposé aux parents. Il y a eu 40 retours, ce qui est satisfaisant. Ces questionnaires permettent de relever quelques difficultés pour certains enfants à s'inscrire à une activité. Il est à noter qu'il faudrait mieux informer les nouveaux élèves arrivant à l'école de Corronsac.

Budget : la Mairie de Corronsac a consacré 5 000 € pour le PEDT (cf. CR du Conseil d'école du 12/2/18). L'Etat a accordé 50 € par enfant soit 4 000 €.

La mairie de Corronsac souhaite repartir sur un nouveau PEDT (2018-2021). Elle a pour volonté d'impliquer plus les parents. Ce nouveau PEDT cherchera à faire intervenir tous les partenaires : mairie, parents et parents délégués, équipe enseignante. Il sera en lien avec le nouveau projet d'école (2018-2022) réalisé par l'équipe enseignante.

Les propositions du conseil de vie d'école (conseil des élèves) pourraient être intégrées au nouveau PEDT. Le dossier du nouveau PEDT doit être envoyé au plus tard le 15 juillet 2018.

### Mairie de Montbrun-Lauragais :

Le bilan du PEDT sera fait au moment de la rentrée 2018. La mairie précise qu'une personne a été embauchée pour le PEDT.

Budget Mairie Montbrun-Lauragais : 3 000 euros pour le PEDT.

Il est à noter que les deux mairies ont un fonctionnement différent dans le cadre du PEDT : la mairie de Montbrun Lauragais a investi dans du personnel (une personne embauchée) alors que la mairie de Corronsac fait appel à des associations extérieures.

Les délégués des parents demandent qu'il y ait une meilleure communication sur ce qui est fait à Montbrun Lauragais dans le cadre du PEDT.

### **6. Procédures d'évacuation : précisions sur le comptage des effectifs.**

Lors des temps scolaires, les élèves sont comptés lors de l'évacuation et les enseignantes prennent leur cahier d'appel. Lors des temps périscolaires, les enfants seront comptés.

A Corronsac, à partir de 17h05, les enfants sont comptés et pointés. Lors de leur sortie, ils sont cochés.

### **7. Question des parents aux mairies de Montbrun et Corronsac : les questions ont été adressées par les délégués aux deux mairies.**

#### **Questions à la Mairie de Montbrun Lauragais**

- Quelle est la répartition du budget consacré au PEDT ?

Une personne a été embauchée. Nous ferons le bilan du PEDT à la rentrée 2018.

- Quel est le détail précis des coûts liés à l'école ?

Une fiche des charges de fonctionnement n de salaires de l'école de Corronsac et les frais de fonctionnement du RPI de l'école de Montbrun-Lauragais a été donnée aux parents délégués.

## **RPI Corronsac Montbrun-Lauragais**

- Quelle est la répartition du temps de travail des agents municipaux intervenant à l'école (planning et temps de travail des agents) ?

	7h30	8h30	8h50	12h00	12h45	15h30	16h20	16h30	18h20
Agent 1	garderie en bus ou garderie alternance avec agent 2		garderie en alternance avec agent 2	classe de PS	pause de la cantine + sieste	ramène les PS des PS	classe de PS	bus, accompagnement	ménage
Agent 2	garderie en bus ou garderie alternance Avec agent 1		garderie en alternance avec agent 1	classe de MS	cantine	pause de MS	classe de MS	bus, accompagnement	ménage
Agent 3	11h55		12h45	14h45	15h30	16h15	18h15		
	Surveillance des élèves du 2 <sup>nd</sup> service + animation		amène le 2 <sup>nd</sup> à la cantine les MS + animation	service de MS + sieste	classe de PS	pause de nettoyage des tables	garderie		
Agent 4	11h55		12h45	13h50	16h15	18h45			
	Surveillance des élèves du 2 <sup>nd</sup> service avec agent 3		recupère les PS avec agent 1 + surveillance des MS qui ne dorment pas Part à 13h50.			garderie ménage de la garderie et des toilettes de la garderie			
Agent 5	8h45		15h00						
	Réception et préparation des repas à la cantine		aide agent 1 à amener les élèves qui arrivent avec le bus à l'école ( L, M, J, V )			cantine et ménage de la cantine			

Le mercredi, bus en alternance pour les agents 1 et 2. Horaires identiques au reste de la semaine, garderie jusqu'à 12h30.

- Quelles dispositions ont été prises pour la sécurité de l'aire de jeux ?

Elle est assurée par l'ATSEM qui arrive le matin à 7h30. Elle vérifie l'état de l'aire de jeux avant sa prise de poste.

- Qui se charge du balayage de la cour ?

Il se fait durant les vacances, sauf s'il y a du personnel malade. La cour de l'école maternelle est pleine de trous et de cailloux générant des blessures. La mairie précise que la réfection de la cour a un coût considérable et qu'elle verra les années à venir en fonction du budget.

- Qu'en est-il de l'encadrement des enfants qui prennent le bus le mercredi ?

Mme MONIER précise qu'un agent assure tous les mercredis l'accompagnement des enfants qui arrivent du bus de Corronsac jusqu'à la garderie qui est assurée jusqu'à 12h30. La mairie va vérifier que ce fonctionnement est bien effectif tous les mercredis sans exception.

Les représentants de la mairie s'étonnent que cette question soit à nouveau à l'ordre du jour alors que cette même réponse avait été formulée lors du premier conseil d'école de l'année 2017-2018.

- Qu'en est-il de l'attribution d'une ATSEM en classe de GS/CP pour la rentrée 2018/2019 ?

Il a été décidé par la commission scolaire de Montbrun-Lauragais d'employer un personnel pour la rentrée 2018/2019 à raison de quatre demi-journées par semaine. Le profil n'a pas été encore diffusé.

### **Questions Corronsac**

•Cantine :

- Qu'en est-il de l'ambiance sonore et de la gestion concrète des enfants à la cantine de Corronsac ?

## *RPI Corronsac Montbrun-Lauragais*

---

Une réflexion est en cours sur l'organisation du temps de repas pour diminuer le niveau sonore. Les enfants sont partie prenante et s'y intéressent. L'échelle de son ne sert pas vraiment. Chaque changement est signalé aux enfants. Mais cela n'a pas trop d'effet sur leur comportement.

Le moment le plus bruyant est lorsqu'ils doivent attendre avant de sortir. Les parents se proposent pour participer à cette réflexion.

- Qu'en est-il des décisions prises lors du conseil d'élèves (placement des enfants, règles de vie) ?

L'objectif du placement était de réduire les bruits et comportements déviants. Le discours doit être relayé par les parents. Les employées de mairie sont à l'écoute des enfants et leur ont proposé de changer de place à chaque vacance. Elles réfléchissent au dispositif pour l'an prochain.

- Qu'est-ce qui fait que les enfants ne peuvent pas se laver les mains avant la cantine ?

Les employées le disent aux élèves avant qu'ils passent la porte de la cantine. Elles insistent.

- Pourquoi les enfants ne peuvent pas être resservis (comment sont conditionnés les repas) ?

Si 80 enfants sont inscrits, 80 repas sont livrés. Le personnel adapte la quantité par rapport aux consignes du SICOVAL. Pour avoir du supplément, il faut que le reste permette de resservir tous ceux qui le souhaitent. Les barquettes sont prévues pour 6 élèves.

- La qualité des repas semble s'être dégradée, le prestataire a-t-il eu ce retour ? Et prévoit-il une amélioration (« bio », local,...) ?

Le personnel trouve que c'est mieux. Les enseignantes n'ont pas constaté de différence depuis le changement de prestataire.

Le bio est déjà présent (10%) et le local est privilégié.

Les parents intéressés peuvent aller à la commission chargée de la restauration scolaire.

- Qu'en est-il des listes d'attente concernant la formation des agents par le CNFPT ?

Les formations du personnel sont difficiles à obtenir car il y a 200 candidats pour 30 places. Le personnel doit être demandeur, en premier lieu.

- Sécurité portail de Corronsac. Le portail fonctionne, les parents doivent veiller à le fermer à chaque passage.

Fin du Conseil d'école à 20 h 45

Présidente : Mme Lamarque, directrice de Corronsac

Secrétaire : Mme Savatier